



NON A LA DELOCALISATION

DE CENTAINES D'EMPLOIS EN INDE

Les Organisations Syndicales réunies le 02 Février en intersyndicale exigent le retrait du projet de délocalisation en Inde des développements informatiques sous traités.

Elles rappellent :

- Que ce projet détruira plusieurs centaines d'emplois en France.
- Qu'il entrainera la disparition des métiers du développement réduisant celui-ci à une interface entre les développements en Inde et les métiers mais jusqu'à quand ?
- Que ce sont les prémices d'un modèle généralisé d'outsourcing de notre informatique interne, toute direction confondue.

Un grand nombre d'entreprises a fait le constat de l'échec de ce modèle dans lequel les directions métier ont tout à perdre, le développement doit rester au cœur de la stratégie de nos métiers et de l'entreprise.

Nous exigeons donc le retrait de ce dispositif et demandons que le projet de modification de la stratégie de sous-traitance au développement Air France fasse l'objet d'une nouvelle information au CE de février.

CFDT UNSA SUD FO CGT CGC